

Descriptif technique du **calorMATIC 470** pour cahier de charges :

REGULATEUR CLIMATIQUE A SONDE EXTERIEURE POUR 1 OU 2 CIRCUITS CC

Le régulateur climatique à sonde extérieure calorMATIC 470 pilote le chauffage central et la production d'eau chaude au niveau du ballon d'eau chaude sanitaire. Le régulateur climatique à sonde extérieure est raccordé à la chaudière par interface eBUS.

Si le régulateur est monté dans l'habitation, vous pouvez commander l'installation de chauffage et la production d'eau chaude de l'intérieur de votre logement. Si le régulateur est monté dans la chaudière, vous pouvez commander l'installation de chauffage et la production d'eau chaude à partir de la chaudière. Le régulateur vous permet de régler la température désirée à différentes périodes de la journée et pour les divers jours de la semaine.

Ce régulateur est un régulateur climatique à sonde extérieure, c.-à-d. qu'il est associé à une sonde de température montée à l'extérieur (3 fils). La sonde de température mesure la température extérieure et transmet les valeurs au régulateur. Si la température extérieure est basse, le régulateur augmente la température de départ de l'installation de chauffage. Si la température extérieure augmente, le régulateur diminue la température de départ. Le régulateur réagit ainsi aux fluctuations de la température extérieure et agit sur la température de départ pour maintenir une température ambiante constante, conforme à la température demandée.

Ce régulateur vous permet de régler la température et les périodes de production d'eau chaude. La chaudière chauffe l'eau dans le ballon d'eau chaude sanitaire jusqu'à la température demandée. Vous pouvez régler des plages horaires durant lesquelles de l'eau chaude doit être produite dans le ballon. Le régulateur est équipé d'une fonction de protection contre les légionnelles. En présence d'une pompe de circulation raccordée, le régulateur peut aussi piloter l'approvisionnement en eau chaude via la circulation

L'installation de l'appareil doit exclusivement être effectuée par un installateur spécialisé. L'installateur spécialisé se porte également garant de la conformité de l'installation et de la mise en fonctionnement. Lors de l'installation du régulateur, il est également impératif d'observer les notices d'installation des sous-ensembles et des composants de l'installation. L'installation, le montage et démontage, la mise en service, la maintenance et la réparation d'appareils Vaillant et de leurs accessoires doivent impérativement être effectués par des installateurs spécialisés agréés disposant des formations et autorisations prescrites et ce dans le respect des lois, normes et dispositions en vigueur. L'installation doit être conforme aux textes réglementaires selon les règles et directives en vigueur de l'AREI.

Le marquage CE atteste que les appareils satisfont aux exigences élémentaires des directives suivantes, conformément à la désignation de type :

- Directive sur la compatibilité électromagnétique (directive 2004/108/CE du Parlement européen et du Conseil)
- Directive basse pression (directive 2006/95/CE du Parlement européen et du Conseil)

équipement:

- régulateur à sonde extérieure pour 1 circuit de chauffage
- extension possible par module VR 61/2 (option) d'un 2ème circuit chauffage (vanne mélangeuse)
- thermostat VR 81/2 (option) par interface eBUS pour le 2ème circuit chauffage possible
- sonde extérieure par transmission filaire de la température extérieure (3 fils)
- sonde extérieure avec fonction DCF (adaptation automatique de l'heure actuelle, été/hiver et la date)
- programmation du régulateur sur 2 niveaux (utilisateur et installateur)
- communication entre le régulateur et la chaudière, pour l'affichage de la température extérieure et intérieure, l'entretien de la chaudière, dérangement de la chaudière, fonctionnement chauffage et fonctionnement production sanitaire
- commande de brûleur modulant
- affichage numérique rétro-éclairé avec symboles et textes
- affichage du mode de fonctionnement, température extérieure et intérieure, pression d'eau de la chaudière, la date et l'heure actuelle
- mise en route très rapide avec assistant d'installation

- commande facile par 1 bouton rotatif et 2 boutons poussoir
- raccordement électrique à 2 fils eBUS (bornes + et -)
- fixation murale possible, avec compensation en fonction de la température ambiante (possible)
- possibilité d'installation sur le panneau frontal de la chaudière

- 30 langues d'utilisation
- horloge digitale (programme hebdomadaire, 3 périodes par jour) pour la programmation du chauffage central, la production d'eau chaude sanitaire et boucle d'eau chaude
- deux différentes courbes de chauffe (une courbe par circuit cc)
- régulation en fonction de la température de départ
- abaissement de nuit (réglable)
- protection anti gel
- commutation été/hiver automatique
- programme de vacances
- fonction 1 jour de présence ou d'absence exceptionnelle

- commande sanitaire (préparateur d'eau chaude indirecte VIH) programmable
- programmation du quickSTART de l'eau chaude sanitaire (uniquement pour les chaudières murales mixtes VCW/VUW plus)
- fonction d'échauffement rapide sanitaire pour un préparateur d'eau chaude (en dehors les heures programmées)
- programmation fonction anti-légionnelles (l'eau est réchauffée dans le préparateur d'eau chaude à une température supérieure à 60 °C pendant au moins une heure)

état de livraison :

- 1x régulateur climatique VRC 470
- 1x sonde extérieure DCF
- 1x socle

installation :

- 1 pour le chauffage sol un thermostat d'applique est nécessaire (code 9642)
- 2 un accessoire en option est nécessaire pour le raccordement du circulateur boucle eau chaude (module 2 van 7 - uniquement pour les chaudières type pro)
- 3 une sonde sanitaire est nécessaire pour la combinaison avec un préparateur sanitaire VIH (code 306 257)
- 4 Section des câbles de raccordement d'alimentation 230 V min. 1,5 mm²
- 5 Section des câbles de raccordement basse tension (eBUS et/ou sonde) min. 0,75 mm²
- 6 longueur max. des câbles de raccordement des sondes 50 m
- 7 longueur max. du câble de raccordement eBUS 300 m

caractéristiques:

	unité	calorMATIC 470
Tension de service Umax	V	24
Consommation électrique	mA	< 50
Type de protection		IP20
Classe de protection		III
Hauteur	mm	115
Largeur	mm	147
Profondeur	mm	50

garantie

La garantie est de deux ans omnium, pièces, main-d'œuvre et déplacements. Elle prend cours à la réception du chantier pour autant que celle-ci s'effectue au plus tard trois mois après l'installation de la chaudière. Le fabricant dispose d'un Service Après-vente d'usine régionalisé qui assume toutes les interventions sous garantie. En accord avec l'installateur, le fabricant peut également assurer les dépannages et les entretiens après la période de garantie.